

# Onze nouveaux dispositifs d'aide pour la forêt et les filières agricoles



Malgré les élections législatives anticipées, conclues ce dimanche 7 juillet, le ministère de l'Agriculture n'a cessé d'ouvrir de nouveaux dispositifs d'aide aux agriculteurs ou aux sylviculteurs dans une optique affichée de « *planification écologique* ». Au total, il en a lancé onze depuis le 17 juin.

## Renforcer la résilience des forêts

S'agissant de la protection des forêts, l'Hôtel de Villeroy a lancé trois appels à projets. Le premier, ouvert jusqu'au 31 août, vise au financement d'études utiles à l'élaboration de plans de protection de la forêt contre les incendies (PPFCI) départementaux ou interdépartementaux, y compris en Outre-mer. Il doit également permettre d'investir dans des équipements de « *surveillance estivale efficace* » et dans l'aménagement « *des massifs à risques* » par la création de points d'eau ou la réalisation d'opérations préventives. Un deuxième, étendu jusqu'au 15 octobre, doit assister les propriétaires forestiers à « *renouveler, enrichir et améliorer leurs forêts* ». Tandis que le troisième, en deux volets dont un premier étalé sur la même période, s'adresse aux entreprises réalisant des travaux d'exploitation des bois, afin d'en « *accompagner la modernisation* » et « *la structuration* ».

## Moderniser l'agriculture

Pour la partie agricole, le ministère a déjà ouvert deux guichets pour moderniser les cultures de fruits et de légumes ou, plus spécifiquement, en vergers.

Il a dernièrement ajouté deux appels à projets pour soutenir les filières graines et légumineuses, ainsi qu'un nouvel appel à candidatures auprès des collectivités territoriales pour constituer des projets alimentaires territoriaux (PAT) – à l'instar des projets territoriaux agricoles. Il a par ailleurs lancé un appel à projets pour aider les agriculteurs à faire face au réchauffement climatique, adossé à un appel à manifestation d'intérêt d'un mois pour faire « *émerger des solutions collectives innovantes* » en la matière. Le ministère compte enfin soutenir la « *valorisation durable des haies* » (en bois-énergie, en bois de construction ou en litière) à travers un nouvel appel à projets, jusqu'au 30 septembre.



**Félix Gouty**, journaliste  
Rédacteur spécialisé

Publié le 08/07/2024 – Actu Environnement